

## Passeport Biometrique Electronique

### **Le dépôt du dossier :**

Le dépôt du dossier de demande du passeport biométrique électronique s'effectue sur rendez-vous téléphonique auprès de la circonscription administrative, de la daïra ou du service consulaire du lieu de résidence.

**Un seul et même dossier suffit pour l'obtention de la carte nationale d'identité et du passeport biométriques électroniques.**

**Le dossier de demande de la carte nationale d'identité et du passeport biométriques électroniques comprend :**

#### **1- Pour les demandeurs majeurs résidant en Algérie :**

Le formulaire renseigné et signé par l'intéressé auquel il est joint :

1. l'extrait d'acte de naissance spécial n°12-S de l'intéressé, délivré sur imprimé spécial ;
2. le certificat de nationalité algérienne ;
3. le certificat de résidence datant de moins de trois (3) mois ;
4. la fiche familiale d'état civil pour les mariés ;
5. l'attestation de travail ou le certificat de scolarité pour les étudiants ;
6. quatre (4) photos d'identité en couleur, numériques, récentes et identiques ;
7. une quittance fiscale ou timbre fiscal dont le montant correspond à la nature du document demandé ;
8. la copie de la carte du groupe sanguin.

#### **2- Pour les demandeurs mineurs résidant en Algérie :**

Le formulaire renseigné et signé par le représentant légal, auquel il est joint :

1. l'extrait d'acte de naissance spécial n°12-S de l'intéressé, délivré sur imprimé spécial ;
2. le certificat de nationalité algérienne ;
3. le certificat de résidence datant de moins de trois (3) mois ;
4. le certificat de scolarité pour les mineurs scolarisés ;
5. quatre (4) photos d'identité en couleur, numériques, récentes et identiques ;
6. une quittance fiscale ou timbre fiscal dont le montant correspond à la nature du document demandé ;
7. la copie de la carte du groupe sanguin.

#### **3- Pour les demandeurs majeurs résidant à l'étranger :**

Le formulaire renseigné et signé par l'intéressé auquel il est joint :

1. l'extrait d'acte de naissance spécial n°12-S de l'intéressé, délivré sur imprimé spécial ;
2. la carte d'immatriculation consulaire en cours de validité ;
3. le justificatif de séjour à l'étranger ;
4. l'attestation de travail ou le certificat de scolarité pour les étudiants ;
5. quatre (4) photos d'identité en couleur, numériques, récentes et identiques ;
6. une quittance fiscale ou timbre fiscal dont le montant correspond à la nature du document demandé ;
7. la copie de la carte du groupe sanguin.

#### **4- Pour les demandeurs mineurs résidant à l'étranger :**

Le formulaire renseigné et signé par le représentant légal, auquel il est joint :

1. l'extrait d'acte de naissance spécial n°12-S de l'intéressé, délivré sur imprimé spécial ;
2. la carte d'immatriculation consulaire en cours de validité ;
3. le justificatif de séjour à l'étranger ;
4. le certificat de scolarité pour les mineurs scolarisés ;
5. quatre (4) photos d'identité en couleur, numériques, récentes et identiques ;
6. une quittance fiscale ou timbre fiscal dont le montant correspond à la nature du document demandé ;
7. la copie de la carte du groupe sanguin.

En cas de renouvellement, le passeport ou la carte nationale d'identité parvenu à expiration ou la déclaration de perte ou de vol sont joints au dossier.

Le dépôt confirmé du dossier et l'enrôlement des données biométriques donnent lieu à la délivrance d'un récépissé par le responsable habilité.

### **Le retrait :**

Le retrait du document demandé s'effectue par le demandeur lui-même, à la date de délivrance préalablement fixée.

A l'occasion du retrait, il est vérifié la conformité des informations alphanumériques personnelles imprimées sur le document, en présence du demandeur.

Le document demandé est remis à son titulaire, contre signature d'un accusé de réception.

Le numéro d'identification nationale unique définitif « NIN » inscrit sur le document demandé est communiqué à l'intéressé. Ce numéro est également porté sur l'extrait d'acte de naissance spécial n°12-S, qui lui est restitué au moment du retrait.